

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I :	DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES ET INTERPRÉTATIVES	1
	1. Titre et numéro du règlement.....	1
	2. Règles générales.....	1
	3. Terminologie	1
CHAPITRE II :	LES ZONES	36
	4. Répartition du territoire en zones.....	36
	5. Interprétation des limites de zones	36
	6. Dominance de la zone.....	36
CHAPITRE III :	USAGES ET BÂTIMENTS PRINCIPAUX.....	38
Section I :	Classification des usages	38
	7. Méthode de classification des usages	38
	8. Interprétation de la classification des usages	38
	9. Définition de la classification des usages	38
Section II :	Usages et bâtiments permis.....	58
	10. Règle générale.....	58
	11. Usages permis	58
	12. Autres usages permis.....	58
	13. Usage non permis	58
	14. Nombre maximum de logement par bâtiment	58
	15. Prohibition d'un changement d'un usage résidentiel à un usage non résidentiel	58
	16. Usages incompatibles à l'intérieur d'un bâtiment.....	59
Section III :	Occupation du sol	59
	17. Coefficient d'emprise au sol maximum.....	59
	18. Marge de recul avant	59
	19. Marge de recul avant dans les secteurs construits	59
	20. Marges de recul latérales minimales.....	60
	21. Marge de recul latérale minimale dans le cas d'un terrain d'angle	60
	22. Marge de recul arrière minimale.....	60
	23. Marge de recul arrière minimale dans le cas d'un terrain d'angle.....	61
	24. Hauteur minimale en étage d'un bâtiment principal.....	61
	25. Hauteur maximale en étage d'un bâtiment principal	61
	26. Hauteur maximale en mètre d'un bâtiment principal.....	61
	27. Dimensions et superficie minimales d'un bâtiment principal	61
	27.1 Largeur maximale d'une maison mobile ou unimodulaire	61
Section IV :	Maisons mobiles ou unimodulaires	62
	28. Plate-forme	62
	29. Dispositif de transport	62
	30. Espace fermé sous la maison mobile ou unimodulaire	62
	31. Implantation.....	62
	32. Ancrage au sol.....	62
Section V :	Déplacement d'une construction ou d'un bâtiment	62
	33. Dépôt en garantie	62

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE IV :	USAGES, CONSTRUCTIONS ET BÂTIMENTS COMPLÉMENTAIRES.....	63
	34. Règle générale.....	63
Section I :	Usages complémentaires à un usage résidentiel.....	63
	35. Services personnels, d'affaires et professionnels	63
	36. Chambres locatives	64
	37. Gîtes touristiques	64
	38. Résidences privées pour personnes âgées	64
	39. Maison intergénérationnelle	65
	40. Ressources intermédiaires	67
Section II :	Usages complémentaires à un usage non résidentiel	68
	41. Règles générales.....	68
	42. Café-terrasse	68
	42.1 Microbrasserie	69
	43. Atelier	69
	44. Centre jardin	69
	45. Vente au détail intérieur	69
	46. Vente au détail extérieur	69
	47. Restauration	70
	48. Bâtiment de services complémentaire à une piste cyclable.....	70
Section III :	Usages et bâtiments complémentaires à un usage autorisé en zone à dominance agricole dynamique, agricole, agroforestière, forestière et dans un îlot déstructuré.....	70
	49. Table champêtre.....	70
	50. Vente au détail, services et industries.....	70
	51. Abri sommaire en milieu boisé	70
	51.1 Bâtiment complémentaire dans les zones à dominances agricole dynamique, agricole, agroforestière ou forestière et dans les îlots déstructurés	70
Section III.1:	Ferme d'agrément autorisée dans les zones à dominance résidentielle	71
	51.2 Fermes d'agrément	71
	51.3 Superficie minimale du terrain	71
	51.4 Types d'élevages prohibés.....	71
	51.5 Superficie minimale du terrain par catégorie d'animaux autorisés.....	71
	51.6 Enclos et pâturage	71
	51.7 Gestion des fumiers	71
	51.8 Obligation d'un bâtiment	71
	51.9 Superficie maximale d'un bâtiment servant à la garde d'animaux	72
	51.10 Hauteur maximale.....	72
	51.11 Matériaux	72
	51.12 Marges de recul	72
	51.13 Distance d'un bâtiment principal	72
	51.14 Distance d'un cours d'eau	72
	51.15 Distances séparatrices.....	72
	51.16 Conditions particulières à la garde de poules pondeuses.....	72
Section IV :	Bâtiments complémentaires	73

TABLE DES MATIÈRES

	52. Bâtiments complémentaires à un usage résidentiel situés dans une zone à dominance autre qu'agricole dynamique, agricole, agroforestière, forestière et dans un îlot déstructuré	73
	53. Bâtiments complémentaires à un usage non résidentiel situés dans tout type de zone ou à un usage résidentiel situés dans une zone à dominance agricole dynamique, agricole, agroforestière, forestière et dans un îlot déstructuré.....	74
	54. Bâtiments complémentaires à un usage non résidentiel situés dans une zone à dominance industrielle	74
	55. Bâtiments complémentaires à un usage résidentiel et non résidentiel situés dans tout type de zone	74
	55.1 Bâtiment demi-cylindrique recouvert d'une toile	74
Section V :	Constructions complémentaires à tous les types d'usages.....	75
	56. Piscines	75
	56.1 Bain à remous et cuve thermique.....	77
	57. Antenne	77
	58. Capteur solaire	78
	59. Foyer extérieur	78
CHAPITRE V :	USAGES ET BÂTIMENTS TEMPORAIRES	79
	60. Abri d'hiver	79
	61. Clôture à neige	79
	62. Roulotte de chantier.....	79
	63. Vente-débarras.....	80
	64. Remorques, tentes et chapiteaux	80
	65. Vente d'arbres de Noël	80
	66. Vente de produits du terroir.....	80
CHAPITRE VI :	UTILISATION DES COURS	81
	67. Usages, ouvrages et constructions permis dans la cour avant principale et dans la cour avant secondaire sur les terrains à usage résidentiel	81
	68. Usages, ouvrages et constructions permis dans la cour avant principale et dans la cour avant secondaire sur les terrains à usage non résidentiel	82
	69. Usages, ouvrages et constructions permis dans les cours latérales.....	82
	70. Usages, ouvrages et constructions permis dans la cour arrière.....	83
CHAPITRE VII :	ARCHITECTURE DES BÂTIMENTS	84
	71. Matériaux de revêtement extérieur des murs d'un bâtiment.....	84
	72. Matériaux de revêtement extérieur du toit d'un bâtiment.....	84
	72.1. Entretien des revêtements extérieurs	85
	73. Délai pour compléter les travaux.....	85
	74. Type de bâtiments interdits	85
CHAPITRE VIII :	AMÉNAGEMENT DU TERRAIN	86
	75. Aménagement des espaces libres.....	86
	76. Visibilité aux carrefours (voir illustration XVII).....	86

TABLE DES MATIÈRES

77. Implantation des arbres à croissance rapide	87
78. Abattage des arbres	89
79. Protection des arbres lors de travaux	89
80. Obstacles le long d'un trottoir ou d'une rue	90
81. Écran protecteur	90
82. Implantation d'un mur de soutènement (voir illustration XVIII).....	92
83. Hauteur d'un mur de soutènement (voir illustration XVIII).....	92
84. Pente d'un talus.....	92
85. Matériaux d'un mur de soutènement	92
86. Travaux de déblai	94
CHAPITRE IX : CLÔTURES, MURETS ET HAIES.....	95
87. Implantation des clôtures, murets et haies	95
88. Hauteur des clôtures et murets dans la cour avant principale.....	95
89. Hauteur des clôtures et murets dans la cour avant secondaire.....	95
90. Hauteur des clôtures et murets dans la cour latérale ou arrière.....	95
91. Hauteur des clôtures et murets au sommet d'un mur de soutènement	96
92. Matériaux d'une clôture ou d'un muret	96
93. Entretien d'une clôture ou d'un muret	96
94. Fil de fer barbelé.....	96
95. Fil électrifié.....	96
CHAPITRE X : ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ.....	97
96. Nombre d'accès à la propriété.....	97
97. Distance minimale d'une intersection (illustration XIX).....	97
98. Distance minimale entre les accès à la propriété sur un même terrain	97
99. Largeur des allées d'accès à la propriété (illustration XIX).....	97
100. Accès en demi-cercle (voir illustration XX)	97
CHAPITRE XI : STATIONNEMENT HORS-RUE	100
101. Champ d'application et règle générale.....	100
102. Localisation des aires de stationnement hors-rue	100
103. Localisation des aires de stationnement hors-rue – exception à la règle	100
104. Stationnement commun	101
105. Localisation des aires de stationnement hors-rue par rapport aux lignes d'un terrain	101
106. Localisation des aires de stationnement hors-rue dans le cas d'un usage résidentiel.....	101
107. Localisation des aires de stationnement hors-rue dans le cas d'habitations unifamiliales en rangée.....	101
108. Largeur d'une allée de circulation (illustration XXI).....	103
109. Largeur d'une allée de service au volant.....	103
110. Dimensions d'une case de stationnement (illustration XXI)	103
111. Aménagement des aires de stationnement hors-rue	103
112. Délai d'aménagement des aires de stationnement hors-rue	104
113. Nombre requis de cases de stationnement hors-rue	104
114. Exemption de fournir et de maintenir des cases de stationnement	106

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE XII :	ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR.....	107
	115. Entreposage extérieur autorisé	107
	116. Classification de l'entreposage extérieur	107
	117. Localisation des aires d'entreposage extérieur	107
	118. Aménagement des aires d'entreposage extérieur	107
	119. Entreposage de type E	108
CHAPITRE XIII :	AFFICHAGE.....	109
	120. Enseignes prohibées	109
	121. Règles d'installation d'une enseigne	109
	122. Forme et couleur d'une enseigne	110
	123. Raccord électrique d'une enseigne	110
	124. Éclairage d'une enseigne	110
	125. Entretien d'une enseigne	111
	126. Enlèvement d'une enseigne suivant la cessation d'un usage	111
	127. Enseignes apposées sur la façade d'un bâtiment.....	111
	128. Enseignes sur poteaux	112
	129. Enseignes électroniques ou dynamiques.....	113
	130. Enseignes publicitaires	113
	130.1 Enseignes Émanant de l'autorité municipale.....	114
	131. Enseignes directionnelles.....	114
	132. Enseignes temporaires	114
	133. Délai et dépôt de garantie pour une enseigne.....	116
CHAPITRE XIV:	CESSION POUR FINS DE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET ESPACES NATURELS LORS D'UN PERMIS DE CONSTRUCTION	117
	134. Champ d'application.....	117
	135. Condition préalable à la délivrance d'un permis de construction	117
	136. Règles de calcul	117
	137. Évaluation de la valeur du terrain.....	117
	138. Utilisation d'un terrain cédé ou d'une somme versée	118
CHAPITRE XV :	NORMES RELATIVES À LA PROTECTION DES RIVES ET DU LITTORAL.....	119
	139. Lacs et cours d'eau assujettis	119
	140. Secteur non assujetti aux dispositions du présent chapitre	119
	141. Dispositions relatives aux rives.....	119
	142. Dispositions relatives au littoral.....	121
	143. Dispositions relatives aux zones de grand courant (0-20 ans)	122
	144. Mesures d'immunisation	124
	145. Dispositions relatives aux zones de faible courant (20-100 ans)	125
	146. Dispositions relatives aux secteurs à risque d'embâcle.....	125
CHAPITRE XVI :	NORMES RELATIVES AUX TERRAINS ET ABORDS DE TERRAINS DE FORTES PENTES.....	126
	147. Affectation du sol sur les terrains et les abords de terrains de fortes pentes.....	126
CHAPITRE XVII :	NORMES RELATIVES AUX ABORDS D'UN SITE DE DÉPÔT DES NEIGES USÉES.....	127
	148. Affectation du sol aux abords d'un site de dépôt des neiges usées	127

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE XVIII :	NORMES RELATIVES AUX ABORDS D'UNE VOIE FERRÉE	128
	149. Affectation du sol aux abords d'une voie ferrée.....	128
CHAPITRE XIX :	NORMES RELATIVES AUX ABORDS D'UNE ZONE À DOMINANCE INDUSTRIELLE	129
	150. Affectation du sol aux abords d'une zone à dominance industrielle.....	129
CHAPITRE XX :	NORMES RELATIVES AUX LIEUX D'ENTREPOSAGE DES DÉCHETS DANGEREUX.....	130
	151. Lieux d'entreposage des déchets dangereux	130
CHAPITRE XXI :	NORMES RELATIVES AUX PRISES D'EAU POTABLE COLLECTIVE	131
	152. Distance minimale à respecter	131
CHAPITRE XXII :	NORMES RELATIVES AUX LIEUX D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS.....	132
	153. Distance minimale à respecter	132
CHAPITRE XXIII :	NORMES RELATIVES AU CONTRÔLE DU DÉBOISEMENT EN FORÊT PRIVÉ	133
	154. Territoire d'application.....	133
	155. Aires de protection du couvert forestier	133
	156. Règle générale.....	133
	157. Protection des boisés voisins.....	133
	158. Déboisement en bordure d'un chemin public.....	134
	159. Déboisement sur les pentes de plus de 30 %.....	135
	160. Déboisement dans les aires de protection du couvert forestier	135
CHAPITRE XXIII.1 :	NORMES PORTANT SUR LES ÉOLIENNES.....	137
CHAPITRE XXIII.2 :	NORMES RELATIVES À L'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR	141
CHAPITRE XXIII.3 :	NORMES RELATIVES AUX BÂTIMENTS AÉROPORTUAIRES	142
CHAPITRE XXIII.4 :	NORMES RELATIVES AUX CHENILS ET AUX CHATTERIES.....	143
	161. Terminologie	143
	162. Distances séparatrices relatives aux installations d'élevage	144
	163. Distances séparatrices relatives aux lieux d'entreposage des engrais de ferme situés à plus de 150 mètres d'une installation d'élevage	144
	164. Distances séparatrices relatives à l'épandage des engrais de ferme.....	145
	164.1 Distances séparatrices applicables aux nouvelles résidences construites dans les affectations agricoles dynamiques, agricoles et agroforestières (zones à dominance agricole dynamique AD, agricole A et agroforestière AF)	145
	164.2 Marges de recul latérales pour l'implantation d'une nouvelle résidence dans les affectations agricoles dynamiques, agricoles et agroforestières (zones à dominance agricole dynamique AD, agricole A et agroforestière AF)	146
	164.3 Distances séparatrices relatives à un champ en culture dans les affectations agricoles dynamiques, agricoles et agroforestières (zones à dominance agricole dynamique AD, agricole A et agroforestière AF)...	146

TABLE DES MATIÈRES

164.4 Distances séparatrices relatives à l'implantation d'un puits à proximité d'un champ en culture	146
165. Reconstruction, à la suite d'un sinistre, d'un bâtiment d'élevage dérogatoire protégé par des droits acquis.....	146
CHAPITRE XXV: DISPOSITIONS RELATIVES AUX STATIONS-SERVICES, POSTES D'ESSENCE ET LAVE-AUTOS	147
166. Usages permis dans la marge de recul avant	147
167. Accès au terrain	147
168. Murs et toits	147
169. Réservoirs d'essence	147
170. Ravitaillement.....	147
171. Usages prohibés	147
172. Facilités sanitaires.....	147
173. Aménagement des espaces de stationnement.....	147
CHAPITRE XXVI : USAGES, BÂTIMENTS ET CONSTRUCTIONS DÉROGATOIRES	148
174. Règle d'exception relativement aux constructions dérogatoires	148
175. Usage dérogatoire discontinu.....	148
176. Changement d'un usage dérogatoire par un autre usage dérogatoire	148
177. Extension d'un usage dérogatoire	148
178. Extension d'une construction ou d'un bâtiment dérogatoire	149
179. Implantation d'une construction, d'un bâtiment ou d'un usage sur un lot dérogatoire.....	149
180. Enseignes dérogatoires	149
CHAPITRE XXVIII : PROCÉDURE, SANCTIONS, RECOURS ET DISPOSITIONS FINALES.....	150
181. Sanctions et recours.....	150
182. Abrogation des règlements antérieurs	150
183. Entrée en vigueur	150

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Écran protecteur requis pour certains usages	91
--	----

LISTE DES FIGURES

Illustration I - Les types de terrains	15
Illustration I.1 - Les lignes de terrains	16
Illustration II - Les dimensions d'un terrain	17
Illustration III - Les dimensions d'un terrain irrégulier	18
Illustration IV - Les dimensions d'un terrain irrégulier	19
Illustration V - Les dimensions d'un terrain irrégulier	20
Illustration VI - Les dimensions d'un terrain irrégulier	21

TABLE DES MATIÈRES

Illustration VII - Les dimensions d'un terrain partiellement enclavé _____	22
Illustration VIII - Les cours - terrain intérieur _____	23
Illustration IX - Les cours - terrain intérieur dans une courbe _____	24
Illustration X - Les cours - terrain intérieur transversal _____	25
Illustration XI - Les cours - terrain d'angle _____	26
Illustration XII - Les cours - terrain d'angle transversal _____	27
Illustration XII.1 - Les cours - îlot _____	28
Illustration XII.2 - Les cours - terrain partiellement enclavé _____	29
Illustration XIII - Les habitations _____	30
Illustration XIII (suite) - Les habitations _____	31
Illustration XIII (suite) - Les habitations _____	32
Illustration XIV - Les niveaux d'un bâtiment _____	33
Illustration XV - La hauteur d'un bâtiment _____	34
Illustration XVI - La rive _____	34
Illustration XVII - Visibilité aux carrefours _____	88
Illustration XVIII - Talus et mur de soutènement _____	93
Illustration XIX - L'accès à la propriété _____	98
Illustration XX - L'accès en demi-cercle _____	99
Illustration XXI - Le stationnement hors-rue _____	102

ANNEXES :

- GRILLES DES SPÉCIFICATIONS
- PARAMÈTRES POUR ÉTABLIR LES DISTANCES SÉPARATRICES EN MILIEU AGRICOLE
- PLAN DE ZONAGE

TABLE DES MATIÈRES
